N° 1259 EPCI (1)

FINANCES PUBLIQUES

EPCI : 918 CC NIEVRE ET SOMME

DEPARTEMENT : 80

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DOULLENS

TAUX FDL 2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2025 (1)	Taux de référence pour 2026 (2)	Tx moyens pondérés des com. si fusion (3)	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 (4)	Produits référence (col.4 x col.2) (5)	Taux votés (6)	Produits attendus (col. 4 x col. 6) (7)
Taxe foncière bâtie additionnelle	20 846 687	2,16		21 079 000	455 306	2,16	455306
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 566 054	4,68		1 573 000	73 616	4,68	73616
Taxe d'habitation additionnelle	559 161	14,25		509 400	72 590	14,25	72590
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
CFE unique ou de zone	7 321 943	25,77		7 632 000	1 966 766	25,77	1966766.
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
				Total de la fiscalité additionnelle	601 512	Total	2 568 278.
Taux CFE plafonné pour 2026	>>>			Total des CFE unique, de zone et éolienne	1 966 766		

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) (8 / 9)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) (10)
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus 2568278 / Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5) 601 512 = 4,269703	
Taxe foncière non bâtie additionnelle		
Taxe d'habitation additionnelle		
CFE additionnelle		

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case ☐

Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2026 (11)	Réserve de taux utilisée pour le taux voté en 2026 (12)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)	Durée retenue si intégration progressive des taux (14)
CFE unique ou de zone				
CFE éolienne	>>>			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
4 296 246	1 452 300	185 538	24 370	810 558	0	-1 669 933	5 0

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2026
2 568 278		5 099 079		7667357

À AMIENS
Le 26 MARS 2026
Pour la Direction des Finances publiques,
MME SOPHIE MANTEL

À Fliscourt
Le 29/04/26
Pour le Groupement,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NIEVRE et SOMME

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 080-200071223-20260429-78_2026-DE
S²LO

FINANCES PUBLIQUES

EPCI : 918 CC NIEVRE ET SOMME

DEPARTEMENT : 80

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DOULLENS

N° 1259 EPCI (2)

TAUX FDL 2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :	
a. Personnes de condition modeste	0
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	1
c. Locaux industriels	45 491
d. Logements sociaux et longue durée	343
Taxe foncière non bâtie :	3
Taxe d'habitation :	
a. Dotation pour perte de THLV	0
a. Dotation pour recentrage TH rés. secondaires	548
b. Mayotte	
Cotisation foncière des entreprises :	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	0
b. Base minimum	65 231
c. Locaux industriels	698 585
d. Autres allocations	356

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :	
a. Par le conseil communautaire	0
b. Par la loi	2 838 233
Taxe foncière non bâtie :	
a. Par le conseil communautaire	0
b. Par la loi (terres agricoles)	650 340
c. Par la loi (autres)	0
Cotisation foncière des entreprises :	
a. Par le conseil communautaire	0
b. Par la loi	3 640 327

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	509 400
b. Logements vacants soumis à la THLV	0
c. Correction des bases THRS	-53 718
d. Correction des bases THLV	0

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER

a. Éoliennes et hydroliennes	611 294
b. Centrales électriques	0
c. Centrales photovoltaïques	0
d. Centrales hydrauliques	0
e. Transformateurs électriques	710 678
f. Stations radioélectriques	126 872
g. Installations gazières et autres	3 456

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA compensant la TH	3 332 464
b. TVA compensant la CVAE	963 782
c. DTCE (Métropole de Lyon)	>>>

6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Moyenne nationale	8,89
b. Taux maximum	>>>

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS

	CFE unique ou de zone	CFE éolienne
Taux maximum :		
a. De droit commun	25,72	>>>
b. Dérogatoire	25,77	>>>
c. Avec rattrapage		>>>
d. Avec capitalisation	25,72	>>>
e. Avec majoration spéciale	26,95	>>>
Taux moyens pondérés :		
a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie	19,19	>>>
b. En cas de changement de périmètre		>>>

7.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DES TAUX MOYENS DES TAXES FONCIÈRES

a. Taxe foncière bâtie	0,997961	>>>
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie	0,998131	>>>

7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE

a. Taux moyen communal de 2025 au niveau national	26,95
b. Taux plafond de 2026	53,90

7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens des taxes foncières de 2025 :	CFE unique/de zone	CFE éolienne
a. au niveau national		37
b. au niveau de l'EPCI		61
Taux maximum de la majoration spéciale	1,23	>

8. DIMINUTION SANS LIEN

Année antérieure à 2026 au titre de laquelle... :	
a. ...la diminution sans lien a été appliquée	
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	
Taux moyens de référence au niveau national :	
a. Taxe foncière bâtie	39,79
b. Taxe foncière non bâtie	51,19

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 080-200071223-20260429-78_2026-DE
S²LO